



Air France



Le 15 octobre 2024

Déclaration des élus CFE-CGC au CSEE CC du 15 oct 2024

Les élus CFE CGC souhaitent exprimer leur profonde inquiétude face au projet du gouvernement d'augmenter la taxe de solidarité sur les billets d'avion (TSBA), également connue sous le nom de "taxe Chirac", dans le cadre du projet de loi de finances 2025.

Cette augmentation, qui pourrait tripler, voire être multipliée par huit en fonction des classes de voyage et de la distance, entraînerait des conséquences désastreuses pour Air France et tout le secteur aérien français.

Air France KLM, principal contributeur à cette taxe avec plus de 140 millions d'euros en 2023, serait contrainte d'augmenter les prix des billets d'avion, ce qui nuirait gravement à sa compétitivité en entraînant une fuite inévitable de la clientèle long courrier vers les autres hubs européens.

Les conséquences pourraient être également désastreuses pour notre secteur Court Courrier et son cœur d'activité à savoir l'apport de flux vers CDG, si les passagers de province venaient à se détourner du Hub parisien.

Cette mesure est une attaque directe contre notre compagnie, nos emplois, la compétitivité et la pérennité de notre activité et de notre entreprise. Au-delà de ses impacts économiques, elle accentue la pression sur une industrie fortement soumise à la concurrence et pourtant déjà bien engagée dans une trajectoire de décarbonation.

Nous ne pouvons que déplorer qu'une fois de plus l'Etat français, après avoir légiféré sur l'arrêt des vols court sur son territoire, au-delà des préconisations européennes applicables chez nos concurrents, envisage une nouvelle fois de pénaliser son propre secteur aérien en faisant de cette mesure un outil de distorsion de la concurrence extrêmement pénalisant.

La CFE-CGC réaffirme son opposition catégorique à cette taxe qui n'aura pour effet que de déstabiliser encore un peu plus notre secteur. Ainsi, nous soutenons la Direction d'Air France dans toutes ses démarches auprès de l'Etat français qui puissent aller dans le sens de la défense de nos intérêts communs.

Vos élus et représentants CFE-CGC